



Pièces à fournir

- La fiche secrétariat remplie ;
- La photocopie de la carte d'identité ;
- La copie du jugement de divorce (si nécessaire);
- La fiche vie scolaire complétée;
- La fiche d'urgence complétée accompagnée des certificats de vaccinations (photocopie du carnet de santé) : D.T.P. (Diphtérie, Tétanos, Polio), B.C.G. (Tuberculose), R.O.R. (Rougeole, Oreillons, Rubéole), Hépatite B;
- Le questionnaire médical pour la dérogation au travail sur machines dangereuses ;
- Un relevé d'identité bancaire;
- Deux photos d'identité récentes;
- Le certificat de participation à la JAPD (Journée d'Appel de Préparation à la Défense) ou l'attestation de recensement (délivrée par la mairie de votre domicile pour les élèves de nationalité française ayant 16 ans révolus);
- La somme de 10 € (chèque de préférence à l'ordre de la Maison des Lycéens) pour l'inscription à la Maison des Lycéens et à l'Association Sportive du lycée ;
- L'attestation d'assurance ;
- Demande d'internat

Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.